

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Québec, 2 Déc.— M. John Dunn, citoyen bien connu et très estimé à Québec, est mort ce matin.

La proclamation de l'élection de l'honorable M. Mousseau, ainsi que celle de la charte de la compagnie d'gaz des citoyens de Montréal, ont paru samedi dans la Gazette Officielle.

Montréal, 2 Déc.— Une nombreuse assemblée des citoyens s'est prononcée en grande majorité en faveur de la nouvelle compagnie du gaz.

Le comité d'enquête fait en ce moment la lumière sur les faits commis par certains officiers défectueux de la corporation.

Le Club National, composé de libéraux, vient de se prononcer en faveur du suffrage universel par un vote de 32 contre 7. M. Mercier, chef de l'opposition, a voté avec la majorité.

Le feu a détruit, hier soir, les magasins de M. Beaulac et Cie, sur la rue Notre-Dame. Les pertes sont de \$12,000 à \$15,000, couvertes par les assurances.

Toronto, 2 Déc.— La conférence entre les honorables MM. Larivière et Miller, du gouvernement du Manitoba, et l'honorable M. Mowatt, est commencée depuis hier, mais la presse n'a pu obtenir aucun renseignement sur ce qui avait été fait jusqu'à présent.

ETATS-UNIS

Chicago, 1er Déc.— Le feu a détruit un des pâtés de maisons les plus considérables de la ville. Deux jeunes filles employées chez un marchand de fourrure ont été brûlées. L'édifice ou Evening Journal est détruit. Pertes \$150,000.

Washington, 1er Déc.— La diminution de la dette publique aux Etats-Unis pour le dernier mois a été de \$1,755,000.

La souscription recueillie aux Etats-Unis pour la ligue irlandaise au montant de \$17,500 a été transmise à Parnell, hier.

New-York va célébrer le 23, le centième anniversaire du jour où Washington rendit son épée, devenue inutile, au congrès des Etats-Unis.

Un projet de loi sera déposé à la prochaine session du Congrès américain, à l'effet de mettre le bois et le sel sur la liste des articles admis en franchise aux Etats-Unis.

FRANCE ET CHINE

Paris, 1er Déc.— La chambre des députés se prononce en faveur d'une solution pacifique des difficultés du Tonquin, mais elle a décliné néanmoins de continuer à envoyer des renforts.

Londres, 2 Déc.— Le marquis de Hartington, secrétaire de la guerre, a dit dans un discours, hier, que le gouvernement anglais avait reçu du gouvernement allemand l'avis de son intention de s'unir avec l'Angleterre pour protéger ses sujets et ses intérêts en Chine au cas d'une guerre entre ce pays et la France.

EUROPE

Londres, 1er Déc.— Le procès d'O'Donnell, l'assassin de Carey, s'est terminé, ce matin par un verdict de "coupable de meurtre prémédité." O'Donnell sera pendu le 7 décembre prochain. Aussitôt que la sentence a été prononcée par le juge, O'Donnell a crié: "Trois hourrahs pour la vieille Irlande, et maudites soient l'Angleterre et la couronne d'Angleterre. Adieu aux Etats-Unis."

La confusion dans la salle d'audience était extrême, et les gardiens de la paix ont eu beaucoup de peine à empêcher O'Donnell de continuer ses imprecations.

Newry, 1er Déc.— L'ordre dans la ville est considérablement troublé par les démonstrations des Nationalistes. Une nombreuse force militaire et 300 hommes de police sont arrivés pour maintenir l'ordre. Les magasins se ferment. Les magistrats ont lancé une proclamation empêchant la procession aux flambeaux pour ce soir, et ordonnant la fermeture de tous les édifices publics.

Dublin, 1er Déc.— L'échevin Meagher, un parnellite, a été élu lord-maire de Dublin.

Londres, 1er Déc.— La Canadian Gazette dit, d'après le Standard, que le gouvernement français a accordé un subside à M. Sénécal pour une ligne de steamers entre Rouen et Montréal.

Une fille, nommée Grey, arrêtée samedi soir dans la rue Murray, pour ivresse et bris de maison, a tenté de se pendre, une fois rendue dans la cellule de la cour de police, en se servant de son mouchoir et jaretières. Le gardien Rioux est arrivé à temps pour l'empêcher de mourir.

Le révérend M. Sloane officiait à la grand-messe, hier, à la Basilique, et le révérend M. Boucher a chanté les vêpres.

CUEILLETES DU REPORTER

Une femme en état d'ivresse a fait beaucoup de tapage sur la rue Murray, samedi soir.

Le détectif Chenet, de Hull, a arrêté à Aylmer, samedi, un individu nommé Renaud, accusé d'avoir volé du bois de construction pour une valeur de \$100.

Les voleurs qui ont commis le vol chez M. Devlin, à Aylmer, n'ont pas encore été arrêtés.

Les promeneurs en voiture étaient, hier, en grand nombre, dans les rues de la ville.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'ouverture du théâtre à 10 cents à l'Institut Canadien.

Il y aura assemblée de l'Union St-Thomas, ce soir.

Les personnes désireuses d'assister à l'assemblée mensuelle de l'Union St-Joseph, seront bienvenues. Sa Grandeur Mgr Duhamel et M. le Grand-Vicaire y prendront part.

Le conseil de ville se réunit ce soir.

Kotsky, pianiste célèbre, jouera à l'Opéra demain soir, sous le patronage de Son Excellence.

Le foin vient en abondance sur le marché depuis quelques jours et se vend de \$8 à \$9 la tonne.

La manufacture de meubles de M. Cormier, à Aylmer, sera en opération tout l'hiver.

L'honorable M. Kirkpatrick, orateur des communes, et M. L. Z. Jones, un des commissaires canadiens à l'exposition des pêcheurs de London, sont arrivés aujourd'hui à Ottawa.

TRISTE ACCIDENT

Samedi matin, deux jeunes gens, nommés Leblond et Levert, âgés d'environ 17 à 18 ans, partaient de Hull sur leurs patins pour aller patiner sur le lac Lemay.

En traversant la petite rivière Brigham, près du cimetière, les deux jeunes gens enfoncèrent sous la glace et se noyèrent. Leurs corps ont été retrouvés le lendemain matin et l'enferment a eu lieu, hier après midi, à Hull.

Le jeune Leblond était l'un des soutiens d'une mère veuve qui était aussi la tante de l'autre victime, et dans la famille de laquelle il pensionnait. Le coroner a été averti, mais n'a pas jugé nécessaire d'ouvrir une enquête. Les infirmes jeunes gens étaient heureusement dans de bonnes dispositions pour paraître devant leur juge, en ce qu'ils s'étaient approchés des sacrements, mercredi matin.

PROCLAMATION

Tel est le titre d'un article paru dans le Commercial World à la date du 15 novembre et dont nous faisons l'extrait suivant :

La proclamation que nous adressons aujourd'hui au public d'Ottawa et des alentours est simplement pour rappeler que nous sommes toujours à sa disposition et que notre nouveau stock surpasse tout ce qui s'est vu jusqu'à ce jour. Nous n'avons pas le temps de voir nos amis en particulier, ni le temps d'écrire une lettre à chacun, encore moins d'envoyer une carte d'invitation à tranche dorée, mais nous désirons voir tous nos amis.

C'est pourquoi nous prenons la liberté de vous adresser une copie de cet important journal comme un gage de notre bonne volonté envers tous, et comme une invitation particulière à chacun de venir visiter notre magasin. Ainsi, bienveillant le leur, vous viendrez visiter notre magasin, et vous aurez lieu d'être satisfait de votre visite.

Nous frappons toujours le fer quand il est chaud, et nous ne manquons jamais l'occasion d'acheter les lots à bon marché et d'en faire profiter nos pratiques. Notre motto est "grand débit, petits profits."

La valeur et le profit de l'annonce pour le marchand sont aujourd'hui connus, et pour nous, nous n'ignorons jamais que ce que nous pouvons donner.

Nous n'entrerons pas dans le détail de nos prix; mais que chacun vienne juger par lui-même, et il sera étonné de leur bon marché. Notre assortiment en fait de tweeds, d'habillements, de chemises, cols, cravates est en ce moment au complet. Hâtez-vous et venez profiter du bon marché, au magasin vert, tenu par

P. H. CHABOT, 518, rue Sussex, Ottawa.

Faites l'essai de la VALEUR. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]
Frederick O'Keefe, accusé de désordre, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Bernard Mahon, même offense, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison.

Chs. Rogers, trouvé ivre à 11 heures du soir, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Camille Bureau, trouvé errant sur la voie publique, est condamné à une semaine de prison.

Thomas Shore, accusé de voies de fait, est condamné à \$5 d'amende et \$2 de frais.

Alfred Cousineau, accusé d'ivresse, est acquitté sur promesse de ne plus boire.

Haude Balch, accusé de désordre sur la rue Murray, est acquittée sur promesse de ne plus boire.

William McFarlane, accusé de vol, est condamné à trois mois de prison aux travaux forcés.

Emilie Bergeron, accusée d'avoir volé des bijoux, au montant de \$100, est de nouveau renvoyée en prison.

NAISSANCE

A St-Roch de Québec, la femme de M. Joseph Huard, une fille.

Montréal le 29 novembre, Mme F. Ed. Meloche, artiste une fille.

DÉCES.

A Lévis, à l'âge de 26 ans, Belzimir Bonliot, épouse de Étienne Stéphane Dufresne.

Vendredi, à St-Roch de Québec, à l'âge de 15 ans et 4 mois, Joachim-Joseph Bossuet-Lyonnais.

Le défunt était le frère de M. Léon-Bossuet-Lyonnais, l'un des rédacteurs du journal "Le National," de Plattsburg, N.-Y.

Au faubourg St-Louis, quartier Montcalm, à Québec, le 27 novembre, à l'âge de 72 ans et 6 mois, Dame Julie Gagné, épouse de feu Sieur Henri Giroux.

A St-Sauveur, Québec, le 26 novembre, est décédé Sieur Jean Brousseau, à l'âge de 33 ans.

A St-Scholastique, le 27 novembre, M. Louis A. Edouard Carme, à l'âge de 28 ans.

A St-Sauveur, le 25 novembre, à l'âge de 40 ans, Mme Philomène Gamache, épouse de feu Fra Xavier Coriveau.

À Québec, le 25 novembre, est décédé à l'âge de 75 ans et 4 mois, Sieur Prisque Paré.

Au faubourg St-Louis, quartier Montcalm, le 27 novembre, à l'âge de 72 ans et 6 mois, Dame Julie Gagné, épouse de feu Sieur Henri Giroux.

À Québec, le 25 novembre, à l'âge de 24 ans, Dame Marie Valéria Vailancourt, épouse de feu M. Alphonse Boisjoly.

A St-Martin, P. Q., le 21 novembre, à la résidence de son fils, M. A. B. Bourassa, à l'âge de 66 ans, Léocadie Pigeau, épouse de feu M. L. G. Bourassa.

Le service anniversaire de feu madame Leroux Cardinal, sera chanté au couvent de la congrégation Notre-Dame, mercredi à huit heures du matin.

Sirap des Enfants du Dr Goderre. Ce sirap est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine de Montréal. Le sirap des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Douleur douloureuse, insomnie, Toux Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirap du Dr Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste Montréal 1883.

Pilules de Noix Longues Composées. De MCGALE. Recouvertes de sucre. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses: torpeur du foie, maux de tête, étourdissement et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées, comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies du haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre injurieuses à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang, parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal 1883.

AVIS. AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott. LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROUSSEAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. Marchandises d'Encau Sacrifiées. A PARTIR DE LUNDI MATIN, LE 3 COURANT. Venez voir nos prix, H. H. PIGEON ET CIE., 551, Rue Sussex.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique. DIVISION DE L'EST. L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT. Ligne Courte ENTRE OTTAWA A MONTREAL. Arrangements d'hiver, commencent Lundi, 12 Nov. 1883. Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

Chemin de Fer du Nord. A PARTIR DE LUNDI, 27 Septembre 1883. Les trains circuleront comme suit: Mixte, Malle, Express. Sur cette route se déroule LE GRAND PANORAMA DU CANADA. Elle est équipée avec les meilleurs wagons passagers du monde, et les plus riches chars palais dans l'Amérique. CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER. Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois. Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

Chemin de Fer Intercanadien. 82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83. A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit: Départ de la Pointe Lévis, 8.10 a.m. Arrivés à la Rivière du Loup, 12.55 p.m. Trois Pistoles, 2.05 p.m. Rimouski, 3.45 p.m. Campbellton, 8.35 p.m. Da'houiss, 9.15 p.m. Bathurst, 11.17 p.m. Newcastie, 12.52 p.m. Moncton, 4.00 a.m. Saint-Jean, 7.30 a.m. Halifax, 12.45 a.m. Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières avec le train du Grand-Tronc quittant Montréal à 10 p.m. Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche. Les trains quittant Halifax à 2.45 p.m. Saint-Jean à 7.25 p.m., arrivant à Montréal à 6.05 a.m. en se raccordant à la Courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p.m., restent à Campbellton le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal les lundi, mercredi et vendredi se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean. Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MACQUAIE, Agent.

Chemin de Fer Intercanadien. 82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83. A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit: Départ de la Pointe Lévis, 8.10 a.m. Arrivés à la Rivière du Loup, 12.55 p.m. Trois Pistoles, 2.05 p.m. Rimouski, 3.45 p.m. Campbellton, 8.35 p.m. Da'houiss, 9.15 p.m. Bathurst, 11.17 p.m. Newcastie, 12.52 p.m. Moncton, 4.00 a.m. Saint-Jean, 7.30 a.m. Halifax, 12.45 a.m. Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières avec le train du Grand-Tronc quittant Montréal à 10 p.m. Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche. Les trains quittant Halifax à 2.45 p.m. Saint-Jean à 7.25 p.m., arrivant à Montréal à 6.05 a.m. en se raccordant à la Courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p.m., restent à Campbellton le dimanche. Le char Pullman qui part de Montréal les lundi, mercredi et vendredi se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean. Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MACQUAIE, Agent.

ABONNEMENT. Payable d'avance, par an. Edt. Hebdomadaire, par semaine. Conditions spéciales au Canada. LA SOCIÉTÉ. LE CA. Ottawa et Hull, COUR. Aujourd'hui est neuvième anniversaire de Monseigneur l'Hôpital général de... Le rapport de Allison ne lui confère la majorité de quatre sera immédiatement... L'honorable M. famille sont parti Belleville pour madame Bowell dans le but de ré... Nous recommandons de la causerie publiées aujourd'hui par V... y traitent de la plus haute... Une grande assemblée de Middlesex, hier soir, à Strathroy candidat conservateur. Rome. Bien que fort, le candidat a montré à l'assemblée qu'il n'est pas un homme. L'honorable John L'élection du docteur assurée par deux voix à la majorité. NOS TERRES. L'honorable M. de signaler son espoir de l'intérieur par tant. Il s'agit de et surtout de rain dont on a aux spéculateurs que temps, et à la rouvertes à la cour lisière était large chaque côté de la prendre toutefois vées au Pacifique ment avait voulu non pas entraver mais la protéger tre les entreprises. Maintenez qu'on du P. cifique a pied des Montags que les dangers la situation n'exéc après, le gouvernecien ordre de la grite-libérale qu de violence la lisière de terra que M. Mackenzie du marché. 24 côté de la voie e en 1876, 35 mill encore de la lig Et pourquoi, suit-il alors cette pêcher tout sin des Squatters, qu part, aux gage En d'autres ter la gauche qui le seul mot de bi maître déposé, sous le régime qu'ils approuv règne libéral. Nous mainte ments relatifs sont conçus d coup plus libé voisins, et la co